

Instructions pour les célébrations à l'église

Entrées et sorties de l'église.

1. Garder la distance de 1m50 en entrant et en sortant de l'église et pendant la célébration.
Eviter de se croiser dans les allées.
Commencer par occuper les places les plus proches de l'ancien chœur.
A la sortie, les personnes les plus proches de la porte sortent les premiers.
2. Chaque personne entrant dans l'église se désinfecte les mains.
Du gel hydroalcoolique est disponible à l'entrée.
3. L'utilisation de masques buccaux par les ministres du culte et les fidèles est obligatoire pendant les célébrations.
4. A la fin des célébrations, ne pas se rassembler à l'intérieur ni à l'extérieur de l'église.

Disposition dans l'église.

1. La distance entre chaque personne est de 1m50. Il faut donc occuper les chaises tournées vers l'autel et laisser deux chaises inoccupées (retournées) entre chaque personne.
2. Les personnes vivants sous le même toit peuvent s'asseoir les unes à côté des autres.
3. La distance entre les chantres et les premiers fidèles est d'au moins 5 mètres.
Aucun chant choral ne peut être assuré jusqu'à nouvel ordre.
4. Un feuillet avec les lectures de la messe sera disponible à l'entrée.
Il doit rester à usage personnel et être repris à la maison.
5. Les cierges d'offrande ne sont pas autorisés.

Déroulement de la célébration.

1. Il n'y a pas de collecte pendant la messe. Un panier se trouve sur la table à l'entrée de l'église pour ceux qui désirent y déposer un don.
2. Pas de poignée de mains, de baiser lors du don de la paix
3. **Communion** : chacun reste **assis** à sa place.
Deux personnes, après s'être désinfecté les mains et en portant un masque, passent dans les rangées déposer l'hostie dans la main en silence, (pas de communion sur la langue).

Ces instructions viennent du protocole négocié entre les évêques de Belgique et le gouvernement belge.

Merci de les respecter pour le bien de tous.

Le conseil de Fabrique de Jemeppe-s/S